

BTS Design de Produits

- Conditions : Peuvent présenter leur candidature les élèves ayant obtenu :
- le baccalauréat STD2A ;
 - tous les bacheliers ayant suivi une classe de Mise à Niveau en Arts Appliqués (exceptionnellement une prépa artistique à condition que la « Démarche de projet » faisait partie de l'enseignement) ;
 - les baccalauréats Série Sciences et Technologies (liés au Design Industriel) ;
 - les brevets de Techniciens (liés au Design Industriel) ;
 - les baccalauréats Professionnels (liés au Design Industriel).

Modalités d'inscription

- Phase d'information : dès décembre 2016
- consultation de notre site Internet (saintegenevieve6.org)
 - consultation de sites spécialisés d'arts appliqués (designetartsappliques.fr)
 - visite du Salon :
Salon des formations artistiques le 28 janvier et 29 janvier 2017
 - nos Portes Ouvertes samedi 28 janvier 2017 de 10h00 à 18h00

Phase d'inscription et saisie de la candidature du 20 janvier au 20 mars 2016

Sur le site admission-postbac.fr après inscription, saisie du vœu « préparation au BTS DdP au LTP Sainte Geneviève ».

Phase de constitution et d'envoi des pièces spécifiques entre le 20 mars et le 02 avril 2017

Pour l'admission seuls les dossiers complets seront examinés. Un dossier sera complet dès que nous aurons reçu les PIÈCES SPECIFIQUES à notre établissement :

- un chèque de 30 € à l'ordre de l'Institut Sainte Geneviève correspondant aux frais de dossier (chèque retourné après le 08 juin 2017 à tous les candidats n'ayant pas été convoqués à un entretien) ;
- une enveloppe timbrée avec l'adresse pour le retour éventuel du chèque.

Le **dossier complet** devra être envoyé au plus tard le 02 avril 2017.

Phase de présélection :

La commission d'admission examinera tous les dossiers complets parvenus début avril. Les candidatures seront classées en trois catégories :

- candidats admissibles sans convocation à un entretien ;
- candidats convoqués à l'entretien avec un jury ;
- candidats refusés au vu de leur dossier scolaire.

Phase des entretiens

Les entretiens seront organisés entre le 10 avril et le 27 mai 2017.

Classement des candidatures Pour le 27 mai 2017

La commission d'admission procédera au classement de tous les candidats déclarés admissibles par ordre de mérite (qu'ils aient passé ou non l'entretien). Notre établissement communiquera cette liste au portail APB. Aucune information ne sera communiquée aux candidats.

Jusqu'au 31 mai 2017

Date limite de classement des vœux par les candidats.

Phase de réponses du 08 au 13 juin 2017 du 26 au 01 juillet 2017 du 14 au 19 juillet 2017	<p>Lors de la 1^{ère} et 2^{ème} phase de réponses de l'APB, plusieurs cas sont à envisager :</p> <p>a) le portail APB propose au candidat l'admission au LTP Sainte Geneviève sans aucun classement dans un vœu supérieur. Le candidat peut répondre au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OUI DEFINITIF ; - DEMISSIONNER de la procédure. <p>b) le portail APB propose au candidat l'admission au LTP Sainte Geneviève avec l'information concernant un ou plusieurs classement(s) pour un (des) vœu(x) supérieur(s). Le candidat dans ce cas peut répondre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OUI DEFINITIF (il annule dans ce cas tous ses vœux supérieurs) ; - OUI MAIS en maintenant tous les classements supérieurs ; <p>Son « admission provisoire » dans notre école est maintenue jusqu'à la prochaine phase de réponses ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - NON MAIS il annule sa candidature au LTP Sainte Geneviève et maintient uniquement ses classements pour les vœux supérieurs. <p>c) le portail APB indique au candidat qu'il est « classé » pour son vœu à Sainte Geneviève (avec ou non une proposition d'admission pour un vœu inférieur). Le candidat peut au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - annuler son vœu pour Sainte Geneviève ; - attendre la phase suivante pour voir l'évolution des classements. <p>Lors de la 3^{ème} et dernière phase des réponses, le candidat ne peut pas répondre par un « OUI MAIS ».</p>
--	--

Phase d'inscription dans l'établissement	<p>- dès que le candidat a répondu un OUI DEFINITIF, il doit nous faire parvenir dans un délai de 2 jours les pièces définitives 2017 téléchargeables sur le site : saintegenevieve6.org</p> <p>Et pour finaliser son inscription, il doit nous faire parvenir, dès l'obtention, les résultats aux examens (bac ou brevet de technicien) par courrier et par email lt@isg6.paris</p> <p>En cas d'échec à l'examen, son inscription en BTS est annulée et le chèque d'acompte restitué par courrier.</p>
---	---

Procédure complémentaire à partir du 27 juin 2017	<p>En cas de places vacantes, les candidats non-inscrits dans la procédure APB 2017 ou les candidats n'ayant pas choisi notre école peuvent présenter leur candidature.</p> <p>L'indication des places éventuellement disponibles sera communiquée sur le site APB</p> <p>Les candidats éventuels devront nous contacter pour connaître le détail de la procédure complémentaire de sélection et d'inscription.</p>
---	---

Mise à jour BTS le 23 novembre 2016